

# Journal du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale)

Numéro 2 - Septembre 2009

## Parlons



## d'avenir



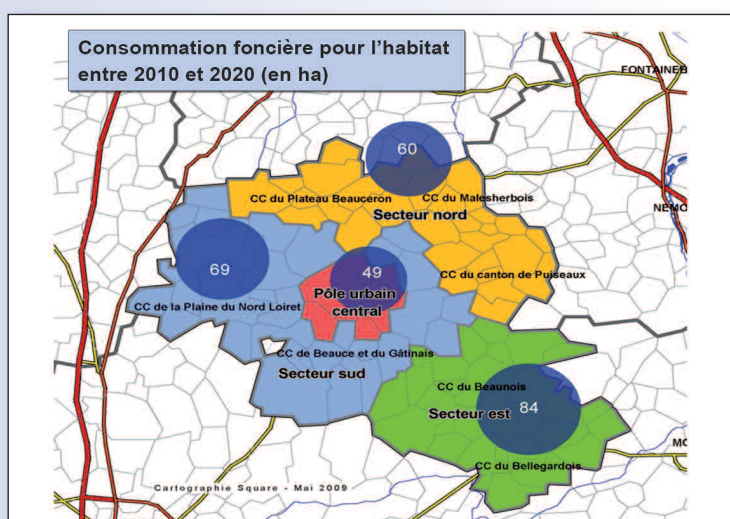
éditorial

### Un projet de développement

Dans le premier numéro, nous évoquions les objectifs et les enjeux du SCoT, qui, nous le rappelons, sera le document de référence pour dessiner le territoire du Pays de demain.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), a été validé après une large concertation auprès de l'ensemble des acteurs concernés. Il définit les orientations de développement retenues par le Pays, en partant des enseignements du diagnostic précédemment établi.

A travers ce deuxième numéro, nous vous présentons les points essentiels du PADD, dont une version complète est disponible au téléchargement sur le site du Pays : [www.pays-du-pithiverais.fr](http://www.pays-du-pithiverais.fr).



### 82 000 habitants en 2030 ! Anticipons

C'est un scénario volontariste qui a été choisi pour le PADD. La poursuite des dynamiques démographiques des métropoles voisines vers le Pithiverais est inévitable. Anticipée et mieux répartie, elle doit bénéficier à l'ensemble des secteurs géographiques.

La croissance harmonieuse du Pays devra impérative-

ment concilier renouvellement du tissu économique, amélioration des transports et des déplacements, renforcement des différents pôles urbains et préservation de l'environnement.

Le développement de l'emploi local aura pour corollaire une augmentation de la demande en logements et services.

### Renforcer la cohésion du territoire

La situation géographique du Pays est un atout et les pôles urbains voisins ne sont plus une menace dès lors que :

- le pôle urbain de Pithiviers, qui concentre les équipements administratifs, médicaux, culturels, scolaires profitant à l'ensemble du territoire, gagne en attractivité,
- que les autres pôles urbains, qui structurent le territoire, proposent une offre suffisante en services, équipements et commerces répartie harmonieusement entre les différents secteurs,
- que les espaces ruraux, piliers de l'identité et de la prospérité du Pays, protègent l'activité agricole, confortent l'artisanat et les commerces de proximité, renforcent les liaisons avec les pôles urbains, développent les services à la personne et adaptent les logements existants au vieillissement des populations.

#### Sommaire

Pages 2 et 3

Les enjeux de demain

Page 4

Le développement durable

#### Contacts

Pays de Beauce Gâtinais  
en Pithiverais

16, avenue de la République  
45300 Pithiviers

Tel : 02 38 30 64 02

[www.pays-du-pithiverais.fr](http://www.pays-du-pithiverais.fr)



# Les enjeux

## Le maillage territorial



### Organiser les déplacements des hommes et des marchandises

La mise en service de l'autoroute A 19 entraîne une augmentation du trafic sur certains axes. Il faut les aménager en conséquence.

Les transports en commun doivent encore se développer pour offrir une véritable alternative à l'utilisation de la

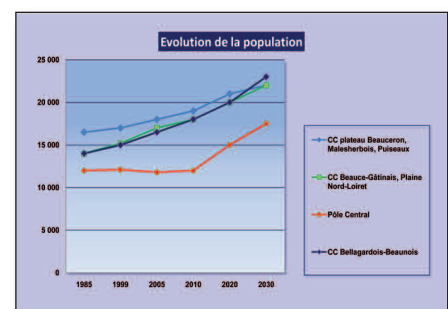
voiture individuelle. La remise en état des voies ferrées est nécessaire aussi bien pour améliorer les compétitivités des zones d'activités du Pays par leur desserte ferroviaire fret, que pour préparer l'avenir dans la perspective du retour du transport des voyageurs.

### Proposer des logements adaptés aux besoins

Le Pays doit se préparer à accueillir 1% de population supplémentaire par an et adapter son offre (diminution de la taille des ménages, logements des jeunes et des personnes âgées...). 400 à 450 nouveaux logements par an se-

ront nécessaires (300 en moyenne sur les 10 dernières années).

L'habitat devra privilégier des formes urbaines nouvelles, diverses et adaptées pour économiser le foncier, devenu rare et convoité.



## Un territoire, une identité



Belvédère des Caillettes

### Bâtir une offre touristique

Pour développer une offre de tourisme « vert » de court séjour, il faut poursuivre la valorisation du patrimoine culturel, naturel et historique du territoire, aménager les entrées de villes, revaloriser les paysages, promouvoir les traditions.

### Des richesses naturelles identitaires

Le Pays dispose de paysages de qualité et de milieux naturels encore préservés qui contribuent à son cadre de vie de qualité.

L'inventaire, la protection, l'information pédagogique et la mise en valeur de ce patrimoine contribueront au développement durable du Pays. Cela passe particulièrement par la préservation des milieux naturels, une



agriculture respectueuse de ces milieux et la limitation de l'urbanisation des hameaux.

de demain



## L'économie



Eglise de Bondaroy



Sucrierie de Pithiviers-le-Vieil

### Renouveler le tissu économique

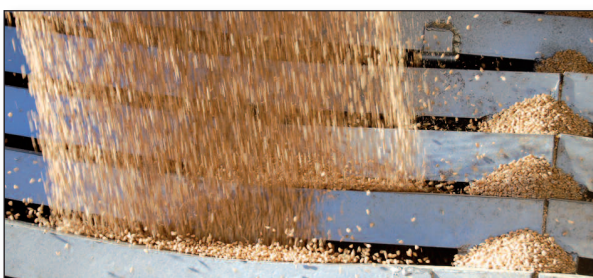
Les secteurs économiques tels que l'industrie et l'agriculture créent moins d'emplois. Pour dynamiser l'économie, il faut pérenniser les activités existantes, et renouveler progressivement le tissu économique tout en renforçant le dispo-

sitif de formation. L'A19 et la perspective d'un terminal de ferroutage dans le nord-Loiret constituent des opportunités de croissance, qu'il faut savoir capter en développant de nouvelles zones d'activités.

### S'appuyer sur les zones d'activités

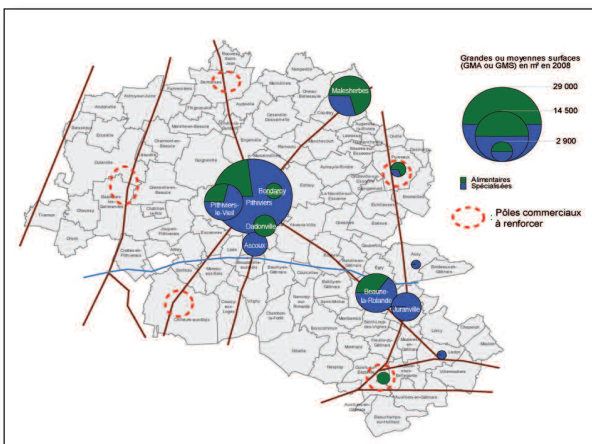
Les collectivités doivent optimiser les atouts des zones d'activités, les rendre cohérentes entre elles et les diversifier, valoriser la qualité des aménagements et leur intégration paysagère.

L'amélioration de la desserte en fret ferroviaire est un enjeu fort, car elle sera un des éléments déterminant de choix d'implantation par les entreprises.



### Dynamiser l'agriculture

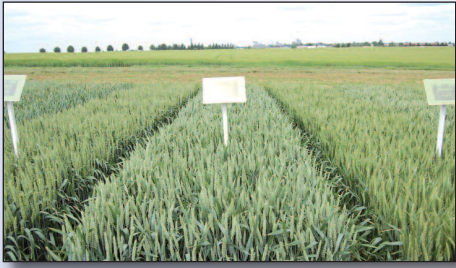
L'agriculture reste le secteur le plus solide de l'économie du Pays, avec 25% des emplois directs et induits. Pour son développement, il faut préserver les exploitations agricoles, soutenir les secteurs à forte valeur ajoutée, varier les filières.



### Développer une offre commerciale de proximité diversifiée

Le territoire devra assurer un équilibre entre l'offre commerciale du pôle central de Pithiviers et le tissu commercial et artisanal dans les autres pôles urbains, qui devront par ailleurs être consolidés.

Pour que les résidents et les actifs consomment sur place, il faut diversifier l'offre locale, en particulier les services afin de satisfaire une demande qui sera croissante et de plus en plus exigeante.



# Le développement durable

## Préserver les ressources en eau

Le SCoT devra être compatible avec les objectifs définis par le SAGE Nappe de Beauce, en particulier la préservation de la nappe de Beauce, l'amélioration durable de la qualité de la ressource en eau (eau potable, cours d'eau, risques de ruissellement et d'inondation...).

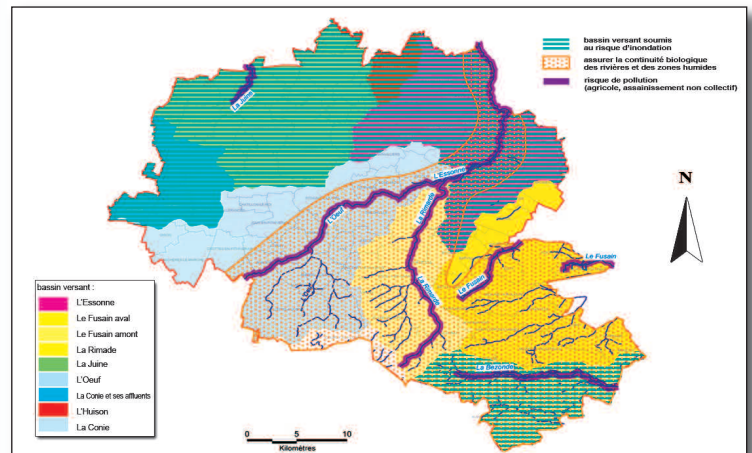


L'Essonne à Trézan

## Un territoire d'efficacité énergétique

La valorisation des ressources énergétiques locales renouvelables (bois, biomasse, solaire, géothermie, éolien...) représente une alternative aux énergies fossiles et contribue à lutter contre l'effet de serre.

Les politiques de resserrement urbain et les déplacements alternatifs doivent également participer à l'efficacité énergétique du territoire et le positionner dans une démarche de développement durable.



## Optimiser le traitement des déchets

Le PADD préconise l'amélioration qualitative de l'assainissement en modernisant les installations et en développant l'assainissement individuel ou semi-collectif en milieu rural. Le traitement des déchets devra s'adapter aux perspectives de

croissance démographique, réduire les quantités, améliorer le tri sélectif et la gestion spécialisée des déchets issus du BTP ou d'origines organiques et agricoles, prendre en compte les risques naturels et industriels, les nuisances et les pollutions.

